



PROGRAMME
SERVICES-CONSEILS

**UN PROGRAMME,
TOUS LES SERVICES !**

Cultivons l'avenir 2

Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

Canada  **Québec** 

PROGRAMME SERVICES-CONSEILS

OBJECTIF

VOUS OFFRIR DES SERVICES-CONSEILS **DIVERSIFIÉS** EN VUE D'ASSURER LA **COMPÉTITIVITÉ** ET LA **PÉRENNITÉ** DE VOTRE ENTREPRISE.

Avec votre collaboration, le réseau Agriconseils de votre région pourra :

- cerner vos besoins prioritaires en services-conseils ;
- déterminer les interventions nécessaires selon les priorités établies ;
- vous diriger vers les ressources professionnelles offrant les services-conseils appropriés ;
- vous accompagner dans la gestion de votre enveloppe budgétaire consacrée aux services-conseils.

CLIENTÈLES ADMISSIBLES

- Entreprises agricoles et agroalimentaires
- Agriculteurs débutants
- Regroupements d'entreprises agricoles et agroalimentaires

DURÉE DU PROGRAMME

Le Programme services-conseils prend fin le 31 mars 2018.

NOUVEAU !

AIDE FINANCIÈRE

Chaque entreprise peut bénéficier d'une enveloppe budgétaire allant jusqu'à **20 000 \$** sur une période de 5 ans pour l'ensemble des services-conseils disponibles dans les domaines d'intervention suivants :

- Agroenvironnement ;
- Gestion ;
- Technique.

Lorsque les services-conseils sont offerts selon une **approche multidisciplinaire**, c'est-à-dire qu'ils nécessitent l'intervention simultanée d'au moins deux conseillers de champs d'expertise différents, une bonification allant jusqu'à **10 000 \$** peut s'ajouter à l'enveloppe initiale pour un maximum de **30 000 \$**.

COMMENT EN PROFITER ?

Communiquez avec le réseau Agriconseils de votre région.

Un seul numéro : 1 866 680-1858

UN PROGRAMME, TOUS LES SERVICES !

DOMAINES D'INTERVENTION	SECTEURS D'INTERVENTION	EXEMPLES D'ACTIVITÉS ADMISSIBLES	TAUX D'AIDE FINANCIÈRE*	ENVELOPPE BUDGÉTAIRE TOTALE PAR ENTREPRISE**
AGROENVIRONNEMENT	Plan d'accompagnement agroenvironnemental	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic global 	90 %	De 20 000 \$ à 30 000 \$
	Accompagnement et suivi	<ul style="list-style-type: none"> Gestion de l'eau Santé et conservation des sols Phytoprotection 	70 % ou 90 %	
	Évaluation détaillée et ciblée	<ul style="list-style-type: none"> État des sols Gestion intégrée des ennemis des cultures et des pesticides 	70 % ou 90 %	
GESTION	Diagnostics	<ul style="list-style-type: none"> Diagnostic global et sommaire 	70 %	
	Analyse de fonctionnement et de projet d'entreprise	<ul style="list-style-type: none"> Plan d'exploitation Plan d'affaires (planification stratégique) 	De 50 % à 60 %	
	Transfert et démarrage	<ul style="list-style-type: none"> Plan de transfert ou de démarrage 		
	Accompagnement et suivi	<ul style="list-style-type: none"> Visites et consultations permettant la mise en oeuvre des plans d'exploitation, d'affaires et de transfert ou de démarrage. Soutien aux gestionnaires et aux équipes de direction (GRH) 	De 50 % à 60 %	
TECHNIQUE	Élevages	<ul style="list-style-type: none"> Amélioration du troupeau Pâturage 	De 50 % à 75 %	
	Cultures	<ul style="list-style-type: none"> Rotation et choix des cultures Méthodes culturales 	De 50 % à 75 %	
	Transformation et agrotourisme	<ul style="list-style-type: none"> Analyse des opérations Mise à l'échelle d'un produit 	De 50 % à 75 %	

* L'aide financière est calculée en fonction du coût total de l'activité et elle tient compte du taux d'aide financière, et ce, jusqu'à concurrence des montants maximums établis. Pour les services-conseils techniques et en gestion, certains des taux indiqués pourraient être bonifiés selon les priorités régionales établies par le réseau Agriconseils.

** Pour la durée du Programme.



POUR CONNAÎTRE LES MODALITÉS
DU PROGRAMME, COMMUNIQUEZ
AVEC LE RÉSEAU AGRICONSEILS
DE VOTRE RÉGION.

1 866 680-1858

www.agriconseils.qc.ca

Cultivons l'avenir 2

Une initiative fédérale-provinciale-territoriale

**Agriculture, Pêcheries
et Alimentation**

Québec 

Canada 